

## **FAME** (Fonds d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie)

### C'EST QUOI ?

Aide financière sous forme de subvention.

### POUR QUI ?

Les familles ayant bénéficié d'un diagnostic sociotechnique.

### NATURES DES AIDES POSSIBLES ?

Consulter le tableau des exemples possibles

(liste non exhaustive, la commission étudiera votre demande)

### COMMENT JE SOLLICITE CE FONDS ?

1/ informer les familles que les entreprises doivent accepter d'être rémunérées après avoir effectué les travaux.

2/ faire faire auprès d'une entreprise RGE ou vendeur d'électroménager 2 devis ou factures pro-forma

RIB de l'entreprise

Numéro de SIRET (Carte d'identité de l'entrepreneur ni pas de numéro de siret)

Important : réception des documents 2 mois max après le diagnostic

Joindre ou demander à la famille d'envoyer au secrétariat SLIME : [slime28@eurelien.fr](mailto:slime28@eurelien.fr)

3/ Devis à l'adresse suivante :

Conseil départemental, service FSL 28028 Chartres Cedex pour la famille .... (Coordonnées du ménage)

4/ Remplir la demande dans IODAS : demande du FAME

### COMMENT EST TRAITÉE LA DEMANDE ?

Le secrétariat du SLIME28 est en charge :

- de l'instruction,
- de la préparation en passage en commission,
- de la notification
- du paiement.